



#StopLoiSecuriteGlobale

**Appel à se rassembler
mardi 17 novembre 2020 à 18h
Place Saint Etienne à Toulouse**

Les organisations signataires appellent les toulousaines et les toulousains à se rassembler mardi 17 novembre à 18h devant la préfecture de la Haute Garonne, place Saint Etienne pour le rejet de cette proposition de loi liberticide et de fuite en avant sécuritaire qui menace gravement les principes fondamentaux de notre démocratie et l'Etat de droit.

Premiers signataires :

Amnesty International MP, CNT 31, CGT 31, DAL 31, Fondation Copernic, France Insoumise, FSU 31, Gauche Démocratique et Sociale, LDH Toulouse, NPA 31, Parti de Gauche 31, Solidaires 31, Syndicat de la Magistrature, Université Populaire de Toulouse ...

Ce rassemblement déclaré en préfecture, se déroulera en application du décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020, organisé avec rappel de l'application des consignes de sécurité sanitaire.

<https://www.facebook.com/events/1077307012708912>

Pour la liberté d'informer et d'être informé ! Pour la liberté d'expression Contre une loi liberticide

Mardi 17 novembre 2020, le groupe LREM présentera en séance publique sa proposition de loi sur la sécurité globale. Ce texte s'inscrit dans la foulée du schéma national du maintien de l'ordre (SNMO), rendu public le 17 septembre, par le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin.

En son article 24, la proposition de loi interdit à toute personne la diffusion « *dans le but qu'il soit porté atteinte à son intégrité physique ou psychique, [de] l'image du visage ou tout autre élément d'identification* » d'un policier ou d'un gendarme « *lorsqu'il agit dans le cadre d'une opération de police* ».

Le fait de diffuser l'image d'interventions policières notamment en direct serait donc, de fait, quasiment impossible. En pratique, cette loi conduira à davantage d'interpellations et de violences, comme c'est déjà trop souvent le cas aujourd'hui.

Clairement, ce sont non seulement les journalistes, reporters-photo, reporters d'images, documentaristes, membres d'observatoires citoyens qui sont visés, mais quiconque pendant des manifestations ou mouvements sociaux sera muni de son téléphone portable.

Comment caractériser l'intention ? L'autocensure, face à la peur d'être arrêté et poursuivi, ne deviendra-t-elle pas la règle, la norme ?

En revanche, toujours selon la proposition de loi sur la sécurité globale, les membres des forces de l'ordre pourront filmer ou photographier la population (article 21).

La démarche des député.e.s LREM, qui relaient la volonté du gouvernement, est claire : museler la presse, la liberté d'informer, la liberté d'expression et la liberté de manifester.